

un sacrifice expiatoire pour ceux en faveur de qui on l'offrait. De tels sacrifices étaient offerts par des provinces, par des villes, des corporations, des collèges, et même par de simples particuliers, hommes ou femmes (1).

Il existe six monuments lyonnais qui rappellent le souvenir des sacrifices tauroboliques : notre Musée lapidaire en contient cinq ; le sixième est dans la ville de Tain.

Le premier monument fut découvert en 1704, et conserve le souvenir d'un taurobole offert pour la santé de l'empereur Antonin-le-Pieux et la prospérité de la colonie lyonnaise. Il excita la curiosité des érudits, et devint l'objet de plusieurs dissertations.

Le second monument, celui de Tain, fut offert pour la conservation de l'empereur Commode et de sa famille. Le sénat ayant ordonné, après la mort de ce monstre, d'abattre ses statues et de rayer son nom de tous les monuments publics, nos provinces s'associèrent à un mouvement général de réprobation, et les mutilations du taurobole de Tain sont là pour en faire foi.

Le troisième monument, qui fut découvert en 1820, et qui se rapporte aussi à Commode, présente également des érasions.

Le quatrième monument, trouvé dans les démolitions de notre vieux Pont-de-Pierre, et que M. de Boissieu a étudié avec un soin particulier, concerne l'empereur Septime Sévère, et se rapporte à son deuxième consulat, qui répond à l'an 194. Ici encore, il y a des érasions, et M. de Boissieu établit solidement qu'elles s'attaquèrent au nom d'Albin, après qu'il eut été défait par Septime Sévère.

Le cinquième monument nous parle encore de ce dernier prince.

Le sixième monument a été trouvé comme le quatrième, mais rien ne nous en révèle l'objet ni la date.

Ce sont bien les tauroboles qui forment la partie la plus importante de la première livraison des *Inscriptions* de M. de Boissieu. Nous rencontrons ensuite Mithra, qui joue un grand rôle dans les cultes antiques, et qui eut ses adorateurs en face même des beaux âges du christianisme, jusqu'à la fin du IV^e siècle. Le dieu Sylvain,

(1) M. de Boissieu, pag. 23.